

Le 7 mai, aux alentours de 10h00, lors de la mise en place des promenades, l'un de nos collègues a été violemment pris à partie par une personne détenue. L'incident a éclaté après que l'agent d'étage a simplement rappelé à l'individu l'obligation de se hâter pour ne pas retarder les mouvements collectifs.

Refusant cette remarque, l'usager a haussé le ton avant de se diriger avec détermination vers notre collègue dans l'intention manifeste d'en découdre. Grâce au sang-froid, au professionnalisme et à l'engagement exemplaire des agents présents, l'individu a pu être maîtrisé, non sans difficulté, avant d'être conduit au quartier disciplinaire.

Le bureau local UFAP UNSa Justice :

- **Apporte son soutien total** à notre collègue victime de cette agression.
- **Exige de la Direction de l'établissement** que des mesures fermes soient prises, notamment le transfert de cet individu dès la fin de sa sanction disciplinaire.
- **Souhaite un prompt rétablissement** aux deux agents légèrement blessés lors de l'intervention.
- **Félicite une nouvelle fois** l'ensemble des personnels pour leur abnégation et leur rigueur, alors que les conditions de travail se dégradent de jour en jour.

le secrétaire local.

